

## Thème 3. Etudier les divisions politiques du monde : les frontières

Que dit le programme ?

<b>Thème 3 – Étudier les divisions politiques du monde : les frontières (24-25 heures)</b>	
Ce thème a pour objectif de faire comprendre aux élèves ce que sont les frontières politiques : leurs formes, leurs dynamiques, les enjeux internes et externes qui leur sont associés. Les élèves doivent percevoir que les frontières sont des zones de séparation et de contact, qu'elles sont ouvertes ou fermées, matérialisées ou non.	
<b>Axe 1</b> Tracer des frontières, approche géopolitique	<b>Jalons</b> – Pour se protéger : le limes rhénan. – Pour se partager des territoires : la conférence de Berlin et le partage de l'Afrique. – Pour séparer deux systèmes politiques : la frontière entre les deux Corée.
<b>Axe 2</b> Les frontières en débat	<b>Jalons</b> – Reconnaître la frontière : la frontière germano-polonaise de 1939 à 1990, entre guerre et diplomatie. – Dépasser les frontières : le droit de la mer (identique sur l'ensemble des mers et des océans, indépendamment des frontières).
<b>Objet de travail conclusif :</b> Les frontières internes et externes de l'UE	<b>Jalons</b> – Les enjeux de Schengen et du contrôle aux frontières : venir en Europe, passer la frontière. – Les frontières d'un État adhérent. – Les espaces transfrontaliers intra-européens : passer et dépasser la frontière au quotidien.

### Introduction - les frontières dans le monde aujourd'hui

Le titre de ce thème, « Étudier les divisions politiques du monde : les frontières », limite le sujet aux **frontières politiques entre États**, laissant de côté les frontières linguistiques, les frontières administratives (entre régions, provinces, départements, communes, etc.), les frontières physiques (cours d'eau, lignes de crêtes, traits de côte, etc.), les fronts pionniers (*frontiers* en anglais), ou les lignes de front (lors des guerres).

Ces frontières internationales peuvent se définir comme les limites spatiales de la souveraineté des États, « l'enveloppe extérieure du territoire d'un État »<sup>1</sup>.

Elles peuvent être vues comme le **résultat des rapports de force** entre États, se déplaçant quand l'un de ces États devient plus puissant que ses voisins. Ça permet de faire le lien avec le thème 2 « analyser les dynamiques des puissances internationales ».

Ces frontières sont le plus souvent représentées par les cartographes avec des **lignes de séparation**, continues ou discontinues allant jusqu'aux pointillés, mais les géographes préfèrent souvent leur donner plus de profondeur, les présentant comme des **territoires de contact**, des espaces de transition, des zones charnières, des interfaces d'échanges.

Paradoxe : le monde n'a jamais été aussi perméable à la circulation de biens, d'idées, d'images et de sons, de personnes... On observe alors une tension entre :

- l'effacement relatif des frontières dans le processus de mondialisation

- ...et leur multiplication (fragmentation politique du monde entraînant un nombre croissant d'États sur la planète, et donc de frontières).

**Problématique de la partie : Les frontières entre les États : quels sont les enjeux géopolitiques, formes et fonctions de ces divisions politiques du monde ?**

## **I- Des frontières de plus en plus nombreuses**

L'observation de cartes et planisphères à différentes périodes, notamment depuis la fin de la seconde guerre mondiale montre un processus de « frontiérisation » du monde = Il y a de plus en plus de frontières internationales car il y a une **inflation du nombre d'États**.

En 1914, il y a 53 États souverains sur la planète, dont 42 fondent ensemble la Société des Nations (SdN) ; puis l'Organisation des Nations unies (ONU) regroupe 51 membres en 1945, passant progressivement à un total de 193 depuis 2011 (date d'admission du Soudan du Sud) sur un total de 197 pays.

Cette fragmentation du monde s'est déroulée par étapes :

- dislocation des empires centraux en 1919-1920 (traités de Versailles, de Saint-Germain, de Neuilly, de Trianon et de Sèvres)
- redécoupages de l'Europe en 1945 (conférences de Yalta et de Potsdam)
- décolonisation de l'Asie et de l'Afrique
- la dissolution du bloc socialiste à partir de 1990, enfin la réactivation des nationalismes.

**Etude pages 184-185 : des frontières plus nombreuses en Europe depuis la chute du mur de Berlin.**

## **II. Des frontières plus ou moins marquées**

La mondialisation a contribué à l'évolution des fonctions des frontières (barrières, filtres, charnières...).

Les frontières politiques sont plus ou moins visibles :

- à un extrême il n'y a **aucune matérialisation** (cas dans les mers, océans, lacs, cours d'eau, massifs forestiers, montagnes, inlandsis et déserts arides) ;

- les plus **poruses** se limitent à une série de bornes complétée par un panneau au bord de la route

En effet, les différents types de flux : matériels, immatériels et de personnes se sont accrus et ont favorisé un effacement relatif de certaines frontières. Certaines infrastructures matérialisent le rapprochement entre États comme le pont sur l'Oyapock<sup>1</sup> entre la Guyane française et le Brésil, voire l'effacement d'anciennes frontières politiques par le pont de 55 kilomètres entre Hong Kong et Macao ouvert en 2018. Néanmoins, si cet effacement est réel pour les flux matériels (marchandises et matières premières) et immatériels (capitaux et informations), le franchissement des frontières est souvent plus difficile pour certains flux de personnes (migrants)

---

<sup>1</sup> Le **pont sur l'Oyapock** est un pont entre la ville de Saint-Georges-de-l'Oyapock en Guyane (France) et la ville d'Oiapoque en Amapá (Brésil). Il franchit la frontière entre le Brésil et la France sur le fleuve Oyapock. Sa construction est terminée depuis août 2011, mais il n'est inauguré qu'en mars 2017. Sa mise en service était pourtant prévue pour fin 2014<sup>1,2</sup>, mais il y eut des retards dans le développement des infra-structures brésiliennes (équipement du poste frontière, recrutement du personnel et surtout construction de la route).

- d'autres sont plutôt des **filtres**, matérialisées par une clôture, une barrière métallique ou un mur en béton, ainsi que des douaniers et gardes-frontières ;

- l'autre extrême se veut **étanche**, sous la forme de lignes fortifiées avec réseau de barbelés, champs de mines, fossés antichars, casemates et déploiement de militaires.

D'une façon globale, le processus de mondialisation rend les frontières plus poreuses, surtout aux biens et services, mais les crispations nationalistes ont entraîné le durcissement de plusieurs frontières, certaines très médiatisées. Pour les frontières davantage marquées, il s'agit soit de barrières anti-immigrants, soit de frontières militarisées entre deux États en conflit.

Les deux exemples les plus souvent utilisés d'un aménagement destiné à filtrer le passage sont d'une part la « barrière de séparation » israélienne (en Cisjordanie, construite depuis 2000) et le « mur » entre le Mexique et les États-Unis.

Dès 1907, le président Theodore Roosevelt fait des 18 m le long de la frontière un territoire fédéral (*Roosevelt Reservation*). En 1910, dans le contexte de la révolution mexicaine, des barrières sont construites dans les villes frontalières, avec déploiement de l'US Army (expédition du général Pershing contre Pancho Villa en 1916) jusqu'en 1919. En 1924 est fondée l'US Border Patrol.

En 1990-1993, le président George Bush fit construire 22 km de barrière entre l'océan et Otay Mesa (le *Tortilla Wall*) ; à partir de 2006, George W. Bush a fait étendre la barrière sur un tiers de la frontière. Depuis 2018, Donald Trump a lancé une nouvelle extension.

**Les tendances générales sont les suivantes :**

- la **persistance ou l'aggravation des tensions frontalières**. Par exemple, les contestations frontalières au Moyen-Orient et en Afrique, la violation de frontières agréées en Europe (Crimée, mais aussi Kosovo), les risques issus des héritages de 1945-1953 dans la péninsule coréenne, la permanence de vieux contentieux non réglés, etc. ;

- le « **durcissement** » des frontières (sous forme de clôtures et murs) au Moyen-Orient, en Asie du Sud, en Amérique du Nord et désormais en Europe (« refrontièrisation ») ;

- la poursuite de la délimitation (avec le recours à la Cour internationale de justice (CIJ) et aux arbitrages ou à la signature d'accords bilatéraux) ;

- la prégnance des questions migratoires en Amérique du Nord, en Europe, en Asie du Sud, en Inde... ;

- la territorialisation des océans. Cf. tentatives de partage de l'océan glacial Arctique, la délimitation et l'extension des zones économiques exclusives (ZEE) riches en hydrocarbures, l'exacerbation des rivalités stratégiques en mer de Chine méridionale et en Asie du Sud-Est ;

### **III- Frontières et ouverture : affirmation d'espaces transfrontaliers**

Enfin, les frontières, si elles sont des lieux de confrontation, peuvent être aussi des interfaces actives. Elles peuvent alors servir de charnières entre États voisins aux relations apaisées, où les échanges se multiplient. Il s'agit alors d'espaces transfrontaliers caractérisés par des contacts entre des territoires de souveraineté différente, qui présentent par exemple par des différentiels en termes de coûts, d'opportunités économiques ou d'offres. Les différentiels entre les pays sont exploités par les acteurs géographiques, habitants et entreprises -

Ceci renforce des échanges structurés et durables s'effectuant sur de courtes distances de part et d'autre de la frontière, ce qui les distingue des échanges transnationaux. Les liens l'emportent ainsi sur la séparation. Les flux transfrontaliers entraînent alors une intégration fonctionnelle entre les espaces nationaux que la frontière délimitait jusqu'à alors, comme entre la Suisse et la France.